



Rendez-vous salarial Juin 2018 : Nos Revendications !

2018 est une année négative pour le pouvoir d'achat dans la Fonction publique : gel de la valeur du point, report du calendrier PPCR, rétablissement du jour de carence, hausse de la CSG avec une compensation dégressive à compter de 2020, augmentation de la cotisation retraite !

La CFDT a dénoncé toutes ces mesures et voté contre les décrets d'application.

La CFDT, avec l'ensemble des autres organisations syndicales (sauf FO), a obtenu que le rendez-vous salarial 2018 soit avancé au mois de juin, avant les arbitrages budgétaires, pour les mesures qui s'appliqueront à compter de 2019.

**DÉSORMAIS IL FAUT DU CONTENU :
IL EST TEMPS QUE LE TRAVAIL ET
L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL
DE L'ENSEMBLE DES AGENTS
PUBLICS SOIENT RECONNUS !**

22 MAI 2018 : MOBILISATION MASSIVE POUR MON POUVOIR D'ACHAT AVEC LA CFDT !

Au cours de ce rendez-vous salarial, la CFDT demandera que des mesures générales : augmentation de la valeur du point, attribution uniforme de points d'indice, suppression du jour de carence, bénéficiant à l'ensemble des agents, soient prises !

Elle rappellera aussi que les dispositions du protocole PPCR visent à l'amélioration des déroulements de carrière de tou-tes et que certains textes ne sont toujours pas parus !

Cette revalorisation des grilles se doublait d'un engagement à mener régulièrement des négociations salariales indispensables pour maintenir et améliorer sur le long terme la cohérence des carrières, entre autres par l'augmentation de la valeur du point d'indice.



CFDT.FR

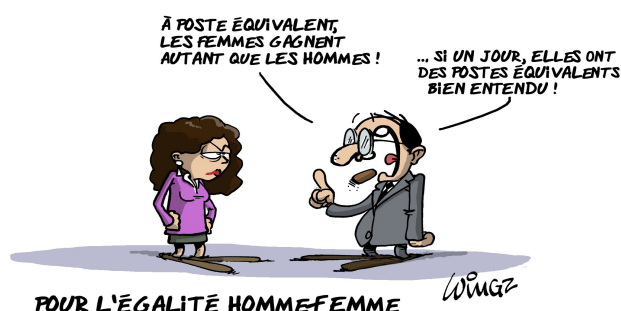
VOTRE CONTACT CFDT :

L'égalité professionnelle :

Pour la CFDT, l'objectif est clair : arriver à l'égalité réelle le plus rapidement possible, ce qui passe aussi par des engagements budgétaires de la part des employeurs.

Dès le rendez-vous salarial du mois de juin, la CFDT exige que le gouvernement s'engage concrètement :

- pour l'amélioration des grilles de rémunération des filières féminisées et la requalification de certains corps et cadres d'emploi,
- pour l'augmentation des ratios de promotion concernant le déroulement de carrières des femmes,
- pour des mesures sur le régime indemnitaire (rattrapage des écarts constatés entre les femmes et les hommes).



La compensation de la hausse de la CSG :

Le dispositif de compensation de la fonction publique est dégressif de fait à compter de juin 2020. **Pour la CFDT c'est inacceptable !** Le gouvernement doit s'engager à ce que le montant de la compensation soit révisé au moins tous les ans, sinon tous les mois, pour tenir compte des changements des situations individuelles.

La CFDT demandera également une mesure corrective pour les agents qui jusqu'à présent ne bénéficiaient d'aucune prime, car l'apparition de la ligne « transfert primes-points » annule ou amoindrit, dans ce cas, le bénéfice de la compensation.

La protection sociale complémentaire :

La CFDT rappellera que le gouvernement a accepté d'ouvrir le chantier de la participation financière des employeurs à la protection complémentaire santé et prévoyance pour les agents publics. Le début des discussions sera effectif dans les prochaines semaines.



Rendez-vous salarial Juin 2018 : Nos Revendications !

La CFDT exigera des engagements dès le prochain rendez-vous salarial de 2019.

AVEC LA CFDT, JE SUIS MOBILISÉ·E LE #22 MAI POUR MON POUVOIR D'ACHAT !

Les indemnités diverses :

Aujourd'hui la CFDT exige des réponses claires sur les frais de mission et frais kilométriques pour l'usage du véhicule personnel dans le cadre des missions, engagement du gouvernement non tenu à ce jour !

Nous rappelons que ces indemnités ne sont pas les seules dont nous exigeons la revalorisation : astreintes diverses, travail de nuit, indemnisation des jours épargnés sur le compte épargne temps, temps de travail supplémentaire...

La CFDT demandera également :

- la publication des textes nécessaires à la mise en œuvre de la GIPA pour 2018,
- la mise en œuvre de l'indemnité kilométrique vélo.